

## Avis d'information

### TESTS DEBIT/PRESSION DES POTEAUX INCENDIE

Dans le cadre du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie réalisé par le syndicat des eaux Cance Doux, des contrôles techniques sur les poteaux incendie seront effectués sur une partie du territoire du syndicat Cance Doux. Vingt communes sont concernées :

- |                      |                             |                    |
|----------------------|-----------------------------|--------------------|
| ▪ ARLEBOSC           | ▪ LEMPS                     | ▪ SAINT JEURE D'AY |
| ▪ BOZAS              | ▪ OZON                      | ▪ SAINT VICTOR     |
| ▪ BOUCIEU LE ROI     | ▪ PREAUX                    | ▪ SARRAS           |
| ▪ CHEMINAS           | ▪ SAINT ALBAN D'AY          | ▪ SECHERAS         |
| ▪ COLOMBIER LE JEUNE | ▪ SAINT BARTHELEMY LE PLAIN | ▪ VAUDEVANT        |
| ▪ COLOMBIER LE VIEUX | ▪ SAINT FELICIEN            | ▪ VION             |
| ▪ ETABLES            | ▪ SAINTJEAN DE MUZOLS       |                    |

Ces contrôles techniques sont effectués au titre de la police spéciale de DECI et ont pour objet d'évaluer les capacités des points d'eau incendie. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ils doivent être réalisés tous les deux ans. Ils portent sur :

- Une vérification visuelle,
- Contrôle de l'étanchéité et de la vidange,
- Une vérification des performances hydrauliques (pression statique et débit sous pression dynamique de 1 bar).

Ces contrôles peuvent générer la mise en suspension de boues et autres dépôts qui se sont formés dans les canalisations lorsque la vitesse de l'eau est relativement faible en fonctionnement normal. Une purge des réseaux réalisé par le gestionnaire peut s'avérer nécessaire.

Les contrôles techniques seront effectués par commune et réalisés par un technicien du bureau d'études Réalités Environnement en présence d'un élu ou d'un employé communal.

Les dates d'intervention, sous réserve de conditions météorologiques favorables, sont comprises :

## Entre le 13 mars et le 11 avril 2023